



BARRIÈRE ANTI-INONDATION POSÉIDON

NOTICE D'ENTRETIEN

GÉNÉRAL

Mettre en place « à blanc » votre protection, au moins une fois par an, pour un contrôle visuel de l'état de celle-ci, et un recensement des pièces qui la composent.

PANNEAUX

Après chaque usage il est recommandé de les nettoyer à l'eau claire, et de les faire sécher. Cette étape sera suivie d'un stockage à plat des éléments, dans un endroit de préférence sec et à l'abri de la lumière.

JOINTS

Appliquer du talc ou de la graisse silicone en bombe à minima tous les ans (ou après chaque utilisation) sur l'ensemble des joints, y compris les joints des éléments laissés à demeure.

Un contrôle visuel des joints sera fait après chaque usage, pour vérifier qu'ils n'ont pas subi de détérioration (coupure, déchirure, ...).

Les remplacer si une altération de ceux-ci est constatée (craquelure, déchirure, coupure, ...). Nous vous encourageons à mettre en place un programme de remplacement systématique tous les 5 à 7 ans. Cette fréquence peut être augmentée s'il est fait un usage très régulier de la barrière.

POIGNÉES DE BLOCAGE

Les articulations des poignées seront également graissées une fois par an (ou après chaque utilisation).

FIXATION AU SOL

Pour les barrières équipées de poteau intermédiaire H. Après le retrait des poteaux H, s'assurer de l'absence de saleté à l'intérieur de la douille avant de remettre en place sa vis de propreté. Penser à graisser la vis au préalable.

Pour toute demande de remplacement de pièces, merci de vous reporter à la nomenclature du produit disponible en téléchargement.

La destination de ce produit est unique, à savoir la protection contre les inondations. Il est formellement interdit de le détourner de cet usage.